

MAIRIE D'ESQUAY NOTRE DAME

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 18 avril 2011

L'an deux mil onze,

Le dix-huit avril à neuf heures et demie, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la Présidence de Monsieur Raymond LUCAS, Maire.

Etaient présents : M. Raymond LUCAS – M. Jean LEFRANC – M. Thierry RICHARD – M. Alain GOBE – Mme Stéphanie JOFFREDO – M. Gilles MINERBE - M. J-L POISSONNIER - M. Benoît HEBERT - Mme Cristelle FLOQUET.

Absents : Mme Christine PHILIPPE, M. Anicet LEBRETON.

Absents excusés : M. Philippe WETTERWALD donne pouvoir à M. Raymond LUCAS, Mme Sandrine PAILLEY donne pouvoir à M. Jean LEFRANC, Mme Annie PERROTTE donne pouvoir à M. Alain GOBE.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 11 avril 2011 est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1. Vote du budget 2011
2. Vote des taux d'imposition de 2011
3. Questions diverses

1. Vote du budget 2011 :

En section d'investissement, le résultat à la fin de l'exercice 2010 était de 46 805.64 €. Le résultat antérieur reporté de 2009 pour cette même section était de - 89 478.59 €. Le résultat cumulé de la section investissement est donc de - 42 672.95 €.

En section de fonctionnement, le résultat à la fin de l'exercice 2009 était de 87 878.90 €. Aucun Résultat antérieur reporté. Le résultat de la section de fonctionnement est donc de 87 878.90 €.

L'année 2010 se clôture donc avec un déficit d'investissement de 42 672.95 € et un excédent de fonctionnement de 87 878.90 €.

Le budget 2011 s'équilibre de la façon suivante :

- pour la section de fonctionnement à 733 306.39 €
- pour la section d'investissement à 993 410.77 €

A l'unanimité, les membres présents approuvent le budget 2011.

2. Vote des taux d'imposition de 2011 :

Monsieur le maire informe l'assemblée qu'il est préférable vu le projet de salle polyvalente, d'augmenter les taux d'imposition.

Cependant, l'augmentation du taux serait que très minime (+1.5%) et se traduit ainsi :

Taxes	Anciens Taux 2010	Nouveaux taux 2011	Produit correspondant
Taxe d'habitation	19.57 %	19.86 %	177 390 €
Taxe foncière (Bâti)	20.69 %	21.00 %	104 223 €
Taxe foncière (non bâti)	46.72 %	47.42 %	8 915 €
CFE (remplaçant Taxe professionnelle)	16.14 %	16.38 %	8 223 €
		TOTAL	298 751 €

A l'unanimité, les membres présents adoptent ces nouveaux taux.

3. Questions diverses :

Néant

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 10h15.

Esquay Notre Dame, le 18 avril 2011

Le Maire,
Raymond LUCAS